

Magazine

ÉLECTION MUNICIPALE

DIMANCHES 15 ET 22 MARS

PAGES 10 À 14



• 3^E SEMAINE DE
LA PETITE ENFANCE
Page 7



• BOUCHERIE DU
SANCERROIS
Page 8



• MAUREP'ART
35^E ÉDITION
Page 18

Rejoignez-nous !

Nous recrutons
des négociateurs
ou négociatrices
en transaction.

candidatures à :
maurepas@
stephaneplazaimmobilier.com
01 30 50 40 00



stéphaneplaza
immobilier

Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

CUISINE TRADITIONNELLE

PLATS FAITS MAISON • FORMULES

POUR TOUTE
PRÉSENTATION DE CETTE
PUBLICITÉ, UN APÉRITIF
MAISON SERA
GRACIEUSEMENT OFFERT
POUR TOUT REPAS
COMMANDÉ !

01 30 50 57 07  brasserie Le Maurepas
lemaurepas.com



Pharmacie Principale du Sancerrois

Votre pharmacie située en face du centre médical Pasteur vous accueille du lundi au samedi de 8h à 20h. Nous sommes désormais accessible également sans escaliers au niveau du Square du Morvan.

Pharmacie Principale du Sancerrois
10 place du Sancerrois 78310 Maurepas

01 30 16 17 90

ordonnance@pharmacieaurepas.fr
www.pharmaciedemaurepas.fr

Restaurant Bar Le Transat



Fêtez l'arrivée du printemps au restaurant Le Transat !

Venez déguster la nouvelle carte sur notre terrasse entourée de verdure. Réveillez vos papilles tout en profitant du cadre doux et feutré du restaurant Le Transat.

Pensez à réserver sur : <https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com
Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>
Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

Mesdames et messieurs,

En raison de la proximité de l'élection municipale et afin de respecter les règles de la campagne électorale, la rédaction a fait le choix de ne pas publier ce mois-ci d'éditorial ainsi que de supprimer toute iconographie accompagnant habituellement ce texte.

C'est avec plaisir que nous vous avons informés durant ce mandat en vous apportant chaque mois l'actualité la plus représentative de l'activité de la commune et de ses partenaires.

Il a été très intéressant pour nous de « couvrir » tous ces sujets nous permettant de rencontrer un grand nombre d'acteurs qui enrichissent la vie de notre territoire.

La rédaction



Musique baroque au Conservatoire

NUIT DES CONSERVATOIRES 24 JANVIER

Deuxième année consécutive pour la Nuit des Conservatoires à Maurepas. Cet événement s'inscrit dans la 7^e édition nationale. Les élèves et les professeurs du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique ont proposé un large éventail d'œuvres et de styles pour un public venu très nombreux au Café de la Plage, à la salle Ravel du Conservatoire et à l'Espace Albert Camus.



3



1



Théâtre à l'Espace Albert Camus

Les quatre soirées du festival Pleins Feux sur les Planches, à l'Espace Albert Camus, ont rassemblé plusieurs centaines de spectateurs. Pour cette 5^e édition du festival de théâtre amateur à Maurepas, La Troupe du Crâne (1), La Claque (2), La TAMDEM (3) et La CITHEM (4) ont présenté des pièces divertissantes avec plusieurs tonalités allant du rire franc et direct au rire caustique et goguenard.

Le plaisir de jouer des comédiens, assurément le fruit de longues heures de répétition, n'a pas échappé au public qui a su les remercier par des applaudissements nourris. Les bénévoles ont bénéficié d'une semaine de « résidence » à l'Espace Albert Camus. Grâce aux moyens techniques mis à leur disposition et aux conseils des professionnels du spectacle, elles ont ainsi procédé aux derniers ajustements de leur spectacle dans les conditions professionnelles.

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES 18 JANVIER - 8 FÉVRIER



Musiques actuelles au Café de la Plage



Théâtre à l'Espace Albert Camus



4



2



SAINT-VALENTIN / 14 FÉVRIER

Sur les panneaux lumineux de la commune comme sur le réseau social Facebook, les Maurepasiennes et les Maurepasiens ont été invités à « déclarer leur flamme » à l'occasion de la Saint-Valentin, le 14 février, jour considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux. C'est le pape Alexandre VI qui donna le titre de « saint patron des amoureux » à Valentin de Terni, en 1496.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL / 4 FÉVRIER

C'est dans une ambiance chaleureuse que tous les participants inscrits au 3^e concours communal des décorations de Noël ont été récompensés. La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville en présence des élus du conseil municipal.

Catégorie « balcons » : **Aurélié Rouhier**

Catégorie « maisons » : **Stéphane Pelletier**

Catégorie « commerces » : **Chocolaterie « Au jardin des délices »**

Prix spécial du jury : **Silvia Sergent de la société Sirac**, à Pariwest, pour sa fidèle reproduction du célèbre navire Titanic avec des matériaux de recyclage.

Retrouvez tous les participants sur maurepas.fr

LA VILLE BOUGE



3^E SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

À l'aventure ! Vous êtes des parents et vos enfants sont accueillis en crèche ? Vous pouvez participer à des ateliers avec les professionnels de la petite enfance de la ville de Maurepas.

Votre enfant est en crèche à Maurepas ? Il a entre 0 et 3 ans ? Ses activités vous intriguent ? Vous aimeriez en savoir plus ? N'hésitez pas, du 23 au 27 mars 2020, les établissements vous ouvrent leurs portes. Lors de la semaine nationale de la Petite enfance, les professionnels du secteur vous proposent des ateliers de partage autour des activités de votre enfant ainsi que de diverses animations, en matinée ou en soirée.

Cette troisième édition s'articule autour du thème « s'aventurer ». L'aventure pour un enfant c'est avant tout une découverte du monde extérieur avec l'utilisation de ses cinq sens : le toucher, la vue, l'odorat, le goût et l'ouïe. Mais c'est aussi savoir apprivoiser l'inconnu. Pour mettre en place ces moments de vies avec votre enfant, les professionnels de la petite enfance ont imaginé

divers ateliers plus innovants les uns des autres. Ces ateliers sont exclusivement réservés aux parents dont les enfants fréquentent les structures d'accueil.

Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette semaine :

LUNDI 23 MARS

Espace Enfants-parents 9h30-12h
Crèche des Hauts Bouleaux 16h45-17h15 et 17h30-18h

MARDI 24 MARS

Crèche Françoise Dolto à partir de 17h
Relais assistants maternels 9h-11h

MERCREDI 25 MARS

Crèche familiale 17h-17h30 et 17h45-18h15

Relais assistants maternels 9h-11h

JEUDI 26 MARS

Halte-jeux 16h45-17h15 et 17h30-18h
Relais assistants maternels 9h-11h

VENDREDI 27 MARS

Micro-crèche 17h30-18h
Relais assistants maternels 9h-11h

Les inscriptions se font par courriel auprès des structures, dans la limite des places disponibles (10 enfants accompagnés à chaque atelier).

Retrouvez toutes les adresses des établissements d'accueil de la petite enfance sur maurepas.fr

RÉOUVERTURE DE LA BOUCHERIE



Dès l'ouverture, les clients ont afflué.

C'était une nouvelle très attendue dans le domaine des commerces de proximité : la réouverture de la boucherie-charcuterie en centre-ville. Vendredi 28 février, Carmen et Didier Gourdel ont accueilli leurs clients au 1, place du Sancerrois pour combler leurs attentes en matière de boucherie, de charcuterie, de volaille et de rôtisserie. L'établissement se nomme Boucherie Cardier, unissant les prénoms des deux époux (CARmen et diDIER).

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30.

Samedi : ouverture de 8 h à 13h et de 15h30 à 19h30.

Dimanche : de 8h30 à 13h.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Maintien de l'activité

Depuis la fermeture de la boucherie, en 2018, et face au risque de tertiarisation de l'activité, dans un secteur qui est largement pourvu en agences immobilières et bancaires, la municipalité a donc préempté le fonds de commerce pour maintenir une activité de boucherie traditionnelle. Il s'agit d'une procédure dont la mise en œuvre est exceptionnelle et qui s'explique par le risque de disparition de la seule boucherie du centre-ville. La Ville n'a pas vocation à intervenir durablement dans le commerce de détail : son action revêt une forme transitoire par le biais d'un « portage de projet ». Le conseil municipal de mai 2019 avait adopté le cahier des charges à respecter par le repreneur.



DES PANIERS ET DES ŒUFS !

Sous les feuilles ou encore en haut d'un arbre, les œufs de pâques se cachent ! Votre objectif : en trouver 4 avant qu'ils ne soient partis entre les mains d'autres petits gourmands.

Comme chaque année, la ville de Maurepas organise la chasse aux œufs au plus grand plaisir des enfants mais aussi des parents. L'événement se déroule au bois de Nogent le 4 avril prochain. Au programme, début de la chasse aux œufs à 10h après le discours d'inauguration du maire de la ville en présence des élus municipaux.

Il est tout de même bon de prévoir à l'avance de récupérer la célèbre boîte à œufs qui est la clef de la participation. Elles seront à disposition de 9h30 à 10h. Sans boîte, les carottes sont cuites ! Nos mascottes Monsieur Lapin et Madame Poule vous attendent nombreux lors de cette événement. Les enfants à vos paniers, les œufs en chocolat seront à l'arrivée !

Samedi 4 avril - Bois de Nogent

9h30 à 10h : retrait des boîtes

10h : début de la chasse aux œufs

MOINS DE SEL, C'EST BON POUR LA NATURE

Les services de la Ville ont amélioré l'impact sur l'écosystème local des traitements des chaussées dans le cadre du plan de viabilité hivernale. En effet, de la pouzzolane a été épandue sur les espaces empruntés par les piétons lors des épisodes de gel et de neige.

Cette roche permet de réduire la quantité de sel transitant par les réseaux de collecte des eaux pluviales et se déversant ensuite dans le bassin de la Courance.

La pouzzolane est en effet une roche volcanique naturelle abrasive qui joue un rôle antidérapant. En favorisant l'emploi d'abrasifs, des matériaux inertes répandus sur la neige tassée afin de favoriser l'adhérence, on préserve donc la biodiversité. Le sel de déneigement est un véritable danger pour la flore et la faune. Et, à de fortes concentrations, le sel peut modifier la façon dont l'eau se mélange et conduire à la formation de poches salées près du fond, créant des zones mortes biologiques.

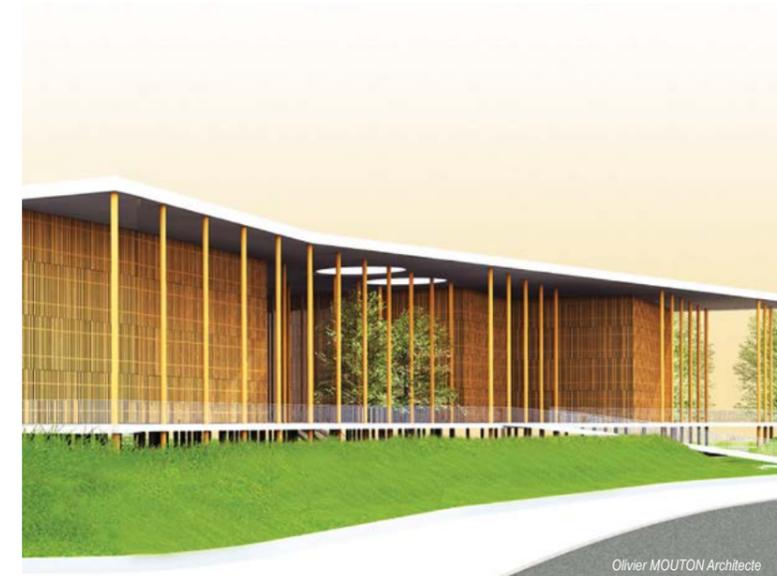


REPRISE DES TRAVAUX DU CINÉMA

La signature d'un accord entre CinéMovida et CGR Cinémas va permettre la reprise des travaux du cinéma du Village des Loisirs (Pariwest), à l'arrêt depuis plusieurs mois. Robert Laborie, directeur du développement de CGR Cinémas, a indiqué que son groupe (72 établissements en France) rachetait le cinéma de Cholet (Maine-et-Loire) à SNES-CinéMovida et devenait dans le même temps maître d'œuvre délégué dans la construction du cinéma de Maurepas. CinéMovida avait besoin de se rapprocher de professionnels experts dans la construction de salles. CinéMovida continue à porter le projet et construire le cinéma et CGR Cinémas en deviendra le propriétaire et l'exploitant à l'issue des travaux.

Le futur cinéma comprendra 8 salles de projection sur 5 000 m². Le site comptera 1 701 fauteuils et une salle Ice haute technologie (technologie immersive avec notamment écrans latéraux et fauteuils inclinables pour plonger le spectateur au cœur du film).

Les travaux devraient donc reprendre dans les prochaines semaines pour une durée de 15 à 18 mois, soit une ouverture prévue entre juin et septembre 2021.



Olivier MOUTON Architecte

ÉLECTION, MODE D'EMPLOI

DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020



À Maurepas, environ 13 500 électeurs sont appelés à désigner les 33 membres du conseil municipal et 6 conseillers communautaires pour la période 2020-2026.

Les Maurepasiennes et les Maurepasiens sont appelés à élire le conseil municipal les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Ce scrutin sera également l'occasion de choisir les conseillers communautaires qui représenteront Maurepas à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires (hommes et femmes) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints. Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité

propre auquel elle appartient. Maurepas compte 6 représentants à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

Le premier tour se déroulera donc dimanche 15 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour est nécessaire. Il sera organisé dimanche 22 mars.

Qui peut voter ?

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune, jouissant de leurs droits électoraux et ayant une attache dans la commune. Cela concerne les Français ainsi que les ressortissants de l'Union européenne âgés de plus de 18 ans (une centaine de personnes).

Comment voter ?

En se rendant au bureau de vote ou par procuration (lire page 14). Une pièce d'identité doit être obligatoirement présentée le jour du vote (lire page 12). Il n'est pas indispensable de présenter la carte

d'électeur (reçue à votre domicile avant le premier tour). Néanmoins, cela facilite le déroulement des opérations de vote.

Les titres doivent être en cours de validité (à l'exception de la CNI et du passeport, qui peuvent être périmés depuis moins de 5 ans).

OÙ VOTER ?

Maurepas compte treize bureaux de vote. Le numéro et l'adresse du bureau figurent sur la carte d'électeur. Vous pouvez localiser votre bureau grâce à la carte (pages 12 et 13).

CORONAVIRUS — COVID-19

À l'heure où ce magazine est réalisé, le Gouvernement n'envisage pas de reporter les élections municipales. Les électeurs peuvent donc se présenter dans les bureaux de vote.

Pour toutes les réponses officielles aux questions que vous vous posez, consultez le site internet : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



↑
COMMUNE DE MAUREPAS

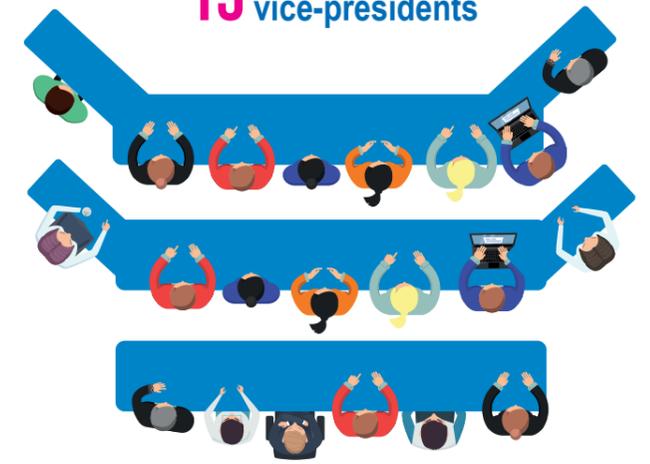
DES ÉLUS POUR NOTRE TERRITOIRE



76 conseillers communautaires dont

1 président

15 vice-présidents



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

LE JOUR DU VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h, sans interruption. Pour voter à Maurepas, il faut être inscrit sur la liste électorale et pouvoir justifier de son identité. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter mais entraîne des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé. Le passage par l'isoloir est obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote :

- Carte nationale d'identité
 - Passeport
 - Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
 - Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
 - Carte vitale avec photographie
 - Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
 - Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
 - Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
 - Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
 - Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
 - Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
- Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

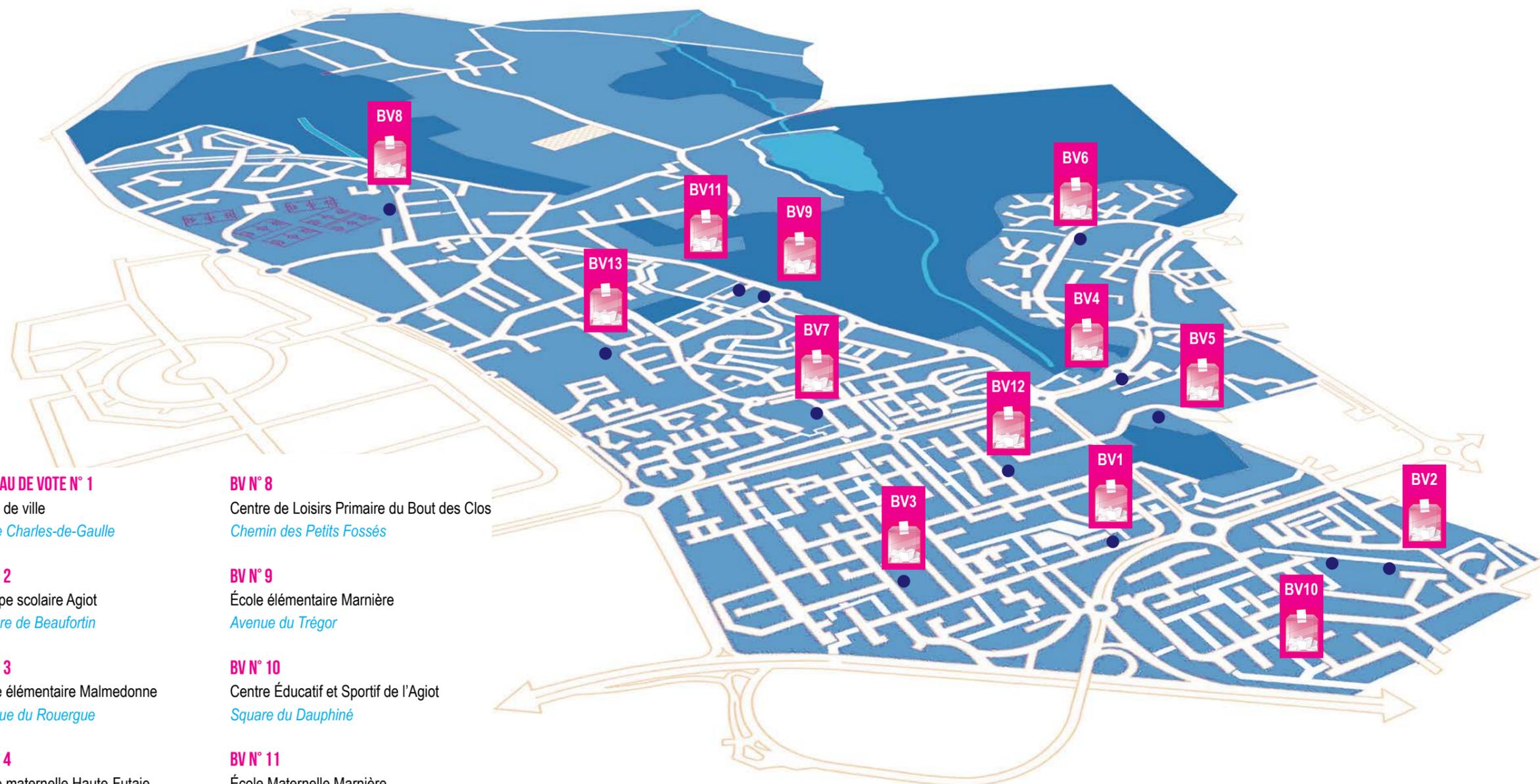
Le maire de la commune est élu par le conseil municipal au cours d'une séance qui intervient quelques jours après la consultation électorale. Le conseil municipal de Maurepas est composé de 33 conseillers.



Un bureau de vote pour 1000 électeurs inscrits environ.

LES BUREAUX DE VOTE DE MAUREPAS

Maurepas compte 13 bureaux de vote (BV). Les électeurs du BV 10 continueront de voter au Centre éducatif et sportif de l'Agiot (CESA) mais ceux du BV2 retrouveront le groupe scolaire de l'Agiot (entrée par le square de Beaufortin).



BUREAU DE VOTE N° 1

Hôtel de ville
Place Charles-de-Gaulle

BV N° 2

Groupe scolaire Agiot
Square de Beaufortin

BV N° 3

École élémentaire Malmedonne
Avenue du Rouergue

BV N° 4

École maternelle Haute-Futaie
Avenue de Touraine

BV N° 5

Espace Albert Camus
Rue de la Beauce

BV N° 6

Groupe scolaire Coudrays
Avenue de Picardie

BV N° 7

École élémentaire Bessières
Rue de Noirmoutier

BV N° 8

Centre de Loisirs Primaire du Bout des Clos
Chemin des Petits Fossés

BV N° 9

École élémentaire Marnière
Avenue du Trégor

BV N° 10

Centre Éducatif et Sportif de l'Agiot
Square du Dauphiné

BV N° 11

École Maternelle Marnière
Avenue du Trégor

BV N° 12

Groupe scolaire Friches
Place du Doubs

BV N° 13

Maison de Voisinage Liliane de la Mortière
Avenue de l'Iroise

FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE VOTE

L'adresse du bureau de vote figure sur la carte d'électeur reçue à votre domicile. Le bureau de vote dispose obligatoirement d'un espace d'affichage (rappelant notamment les pièces d'identité à présenter), une table de décharge à l'entrée du bureau (l'électeur y fait constater son identité et récupère l'enveloppe et les bulletins de vote), un ou plusieurs isoloirs (dont un accessible aux Personnes à Mobilité Réduite), ainsi qu'une table de vote (comprenant en particulier l'urne et la liste d'émargement) et des tables de dépouillement. Le bureau de vote est composé d'un président, d'au moins 2 assesseurs et d'un secrétaire.

VOTER PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas être présent dans la commune le jour du scrutin, le dispositif de la procuration vous permet cependant de voter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous (il n'est pas obligatoire qu'il soit du même bureau). Ce dernier votera en votre nom. On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur votre ordinateur. Le formulaire CERFA est disponible en ligne :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

Il faut l'imprimer, le renseigner puis l'apporter à une autorité habilitée. Les lieux les plus proches pour les Maurepasiens qui souhaitent établir une procuration :

- Commissariat de la Police nationale
1, allée du Théâtre, 78990 Élanecourt 01 30 69 64 25
 - Tribunal d'instance (Tribunal de proximité)
56, rue Gambetta, 78120 Rambouillet
- Établir une procuration est une démarche gratuite.
- Une procuration peut être établie tout au long de l'année et il n'existe pas de date limite à son établissement. Néanmoins les électeurs ont inté-

rêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

La procuration est établie soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul) ; soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Qui peut voter par procuration ?

3 grandes catégories de personnes sont concernées :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits

sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) et du formulaire de vote par procuration.

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration. Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.



Corinne GUYON
coaching

Tél. : 06 60 73 31 94
Adresse mail : corinneguyon@orange.fr

Site internet :
<http://corinneguyon8.wixsite.com/corinneguyoncoaching>

VOTRE COACH PERSONNELLE À MAUREPAS !

Certifiée par le Ministère du Travail.

Spécialisée en reconversion professionnelle, orientation et suivi scolaire, préparation des examens et concours. Gestion du stress, confiance en soi.



E.C.M.
L'école de Conduite

Vous accueille dans ses locaux
11-13 av. de LANGRES
78310 MAUREPAS

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Le samedi de 9h à 12h30
et de 15h à 17h

01 30 50 32 98
contact.ecm@orange.fr

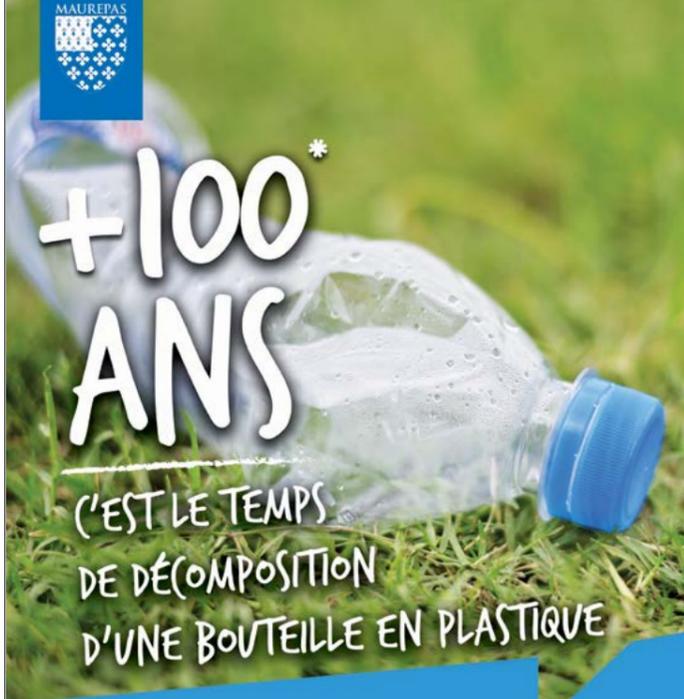
Permis B, AAC, CS
et son nouveau simulateur



RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE VOUS ACCUEILLET AUX HORAIRES SUIVANTS :
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :
27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 50 03 28



+100 ANS

C'EST LE TEMPS DE DÉCOMPOSITION D'UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE

LE CIVISME, ÇA CHANGE LA VILLE

Source : ConsoGlobe
maurepas.fr

VOYAGER GRÂCE AUX PHILATÉLISTES



Qui n'a jamais voyagé à travers une carte postale ? Pour celui qui la reçoit, il s'agit d'un voyage immobile propre à stimuler l'imagination. Quel pouvoir ! La carte postale reste une base pour vos souvenirs de vacances. Et le timbre une trace de ce voyage dans votre boîte à lettres.

Pour vous faire voyager à travers le temps, l'association philatélique de Maurepas propose une exposition samedi 7 et dimanche 8 mars 2020 à la maison de Sologne. Cet événement vous permettra de découvrir le patient travail des bénévoles réparti sur 44 panneaux mais aussi d'acquiescer quatre timbres représentant des sites caractéristiques de la ville de Maurepas. Le public pourra visiter l'exposition à partir de 10h jusqu'à 18h le samedi et 17h le dimanche. L'entrée est libre et gratuite.

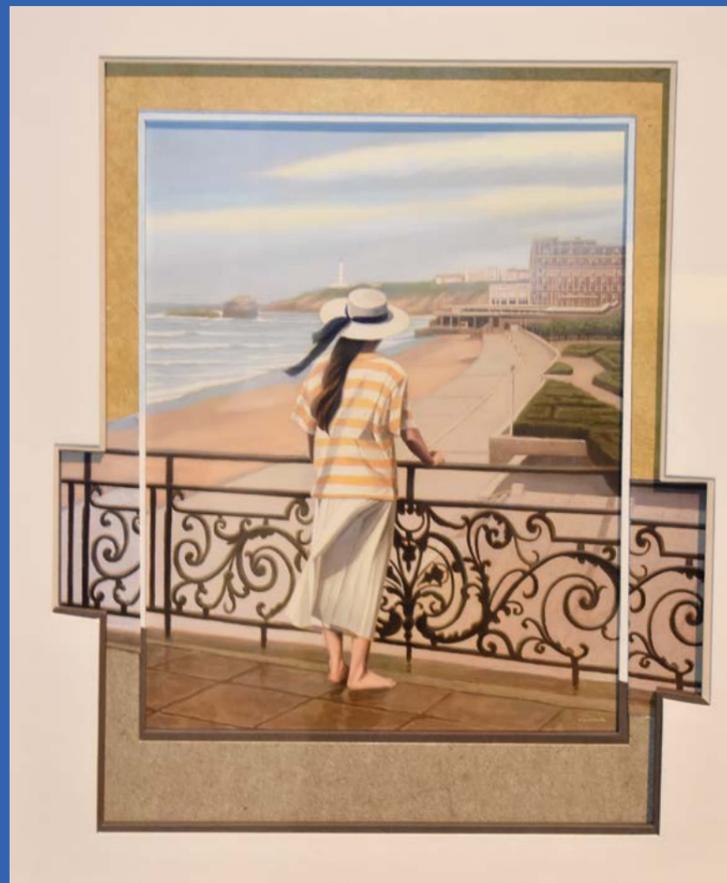
L'ENCADREMENT D'ART AU CAFÉ DE LA PLAGE

1 200 : c'est le total de visiteurs ayant parcouru l'exposition des ateliers du Mercantour en 2018. Les exposants étaient ravis de voir un tel succès. Cette année l'exposition se déroulera du 19 au 26 mars 2020 au Café de la Plage.

Du classique au moderne, du travail de débutant au confirmé, la qualité et l'originalité seront au rendez-vous. Les 200 adhérents des Ateliers du Mercantour vous ouvrent les portes d'un univers créatif et sans limite dans le domaine de l'encadrement d'art.

L'encadrement d'art est une technique qui permet de mettre en valeur une œuvre d'art par la conception d'un cadre qui sert de protection mais aussi d'embellissement. Cette technique nécessite un savoir sur les œuvres quelle que soit l'époque de sa création, mais aussi une maîtrise des différents styles artistiques ainsi que de multiples techniques d'encadrement.

Les Ateliers Mercantour vous proposent de venir découvrir ce savoir à travers leur exposition tous les jours de de 14h à 18h au Café de la Plage, rond-point Jean-Moulin, à Maurepas. Entrée libre.



LA TROMPETTE EN MAJESTÉ



Élève du Conservatoire dans la classe de trompette, Maxime Petauton est également compositeur. Il déclare sa flamme à son instrument lors d'un concert où seront jouées ses propres œuvres pour ensemble de trompettes.

Instrumentiste et compositeur, Maxime Petauton est élève du Conservatoire de Maurepas dans la classe de Pascal Treuberd.

Dimanche 29 mars, l'église Saint-Sauveur, au village, sera le théâtre d'un événement culturel rare : la création « mondiale » de trois morceaux de musique composés par un élève du Conservatoire de Maurepas. Cette première audition publique permettra d'entendre l'Ensemble de trompettes, sous la direction de Pascal Treuberd, dans « Pavane et Tarantelle », « Suite de danses » et « Don Quichotte (Fandango) » de Maxime Petauton. Pour cette dernière pièce, deux percussionnistes rejoindront les 9 trompettistes.

« J'ai commencé la musique par la guitare au CFC de Coignières quand j'étais écolier. Puis au collège de la Mare aux Saules, en 4^e, j'ai eu l'occasion de rentrer dans une classe d'orchestre. Là, j'ai fait la connaissance de Pascal Treuberd. L'année suivante, je suis entré dans sa classe de trompette, au Conservatoire de Maurepas » explique Maxime, aujourd'hui âgé de 20 ans. Ce jeune adulte, en situation de handicap, fréquente par ailleurs le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) pour des cours d'écriture et d'analyse musicale. Et il prépare également une licence de

musicologie par correspondance à La Sorbonne (Paris IV). Maxime ambitionne de devenir professeur de musique en collège ou en lycée.

« J'ai commencé la composition de ces pièces de musique il y a environ 2 ans » explique Maxime. « Elles sont conçues comme des études de style. La première puise son inspiration dans la musique de la Renaissance, la deuxième, une suite de danses, reprend des formes caractéristiques de la musique baroque des XVII^e et XVIII^e siècles et la dernière se veut une réminiscence du folklore andalou avec notamment l'introduction de castagnettes. »

Les 11 musiciens répètent depuis le mois d'octobre 2019. Pendant le concert, chacune des pièces sera précédée par une courte introduction de présentation. « Comme je suis étudiant en musicologie, j'aime bien donner des clés d'écoute. Je veillerai à utiliser des termes que tout le monde peut comprendre. Le plus important, c'est de partager la musique tous ensemble, instrumentistes et spectateurs » conclut Maxime Petauton.

Concert dimanche 29 mars à 16 h.

Réservations : lire page 19.



PEINDRE POUR LA BONNE CAUSE

Les 14 et 15 décembre 2019, Sarah Chaumette a organisé au sein de l'Atelier d'Arts Plastiques de Maurepas, à la maison de voisinage Liliane de la Mortière, une exposition-vente de ses tableaux au profit de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI). La remise du chèque d'un montant de 960 €, correspondant au produit de la vente, s'est déroulée vendredi 24 janvier, en présence notamment de l'artiste et de Michel Soulié, président des Ateliers d'Arts Plastiques de Maurepas.



ATHLÈTES ET COLLÉGIENS

Félicitations aux 5 élèves de la section sports - études athlétisme du collège Louis Pergaud. Comme l'an passé, ils ont remporté le titre de champion de France en salle dans le challenge du lancer de poids. L'épreuve s'est déroulée fin janvier à Rennes. Les prestations individuelles de Lya Cozema, Amina Mendy, Albertina Mendes, Elliot Quintavalle et Lina Hoys, de grande qualité, ont permis le succès en équipe.

MAUREP'ART 2020



Musicienne et peintre depuis l'adolescence, la pastelliste Nathalie Mura est l'invitée d'honneur de la 35^e édition du salon d'art Maurep'Art.

Après avoir expérimenté plusieurs techniques picturales passant de l'aquarelle à l'huile sur toile sans oublier la gouache, le pastel reste pour Nathalie Mura son domaine de prédilection. Mélanger deux domaines artistiques opposés n'est pas chose facile, ses œuvres sont inspirées par la musique et le pastel. C'est alors que ses œuvres au pastel reflètent l'imagination, le voyage, les émotions ainsi que des rêves. Le bleu, symbole de la sagesse et de liberté, présente dans la plupart de ses tableaux, favorise le sentiment d'évasion et de rêverie.

L'invitée d'honneur n'en n'est pas à sa première exposition, et pas des moindres puisqu'elle a déjà participé à « Art en Capital » exposition au Grand-palais à Paris, le « Salon de la Marine » au Musée de la Marine Mais aussi le 1^{er} salon international en Italie à Tivoli...

Nathalie Mura vous offre une évasion à travers le trait gras des pastels et la finesse de ses gestes. Naviguez au plus profond des mers artistiques et coulez devant l'immensité des œuvres. Le salon ouvre lors du vernissage le vendredi 6 mars 2020 à 18h15. Intervention et rencontre avec l'artiste qui vous ouvrira les portes de son art et peut être fera naître en vous une flamme artistique.

Les œuvres d'art pourront être observées tous les jours du samedi 7 au vendredi 20 mars de 14h à 18h à l'Espace Albert Camus, 4 rue de la Beauce à Maurepas. Entrée libre.

Pour trouver plus d'informations sur le sujet, rendez-vous sur maurepas.fr avant le lancement du salon.

CONFÉRENCES PAR GABRIEL ANDIVERO

Mardi 10 mars - 16h30
« Regards d'artistes face à la mer »

Samedi 14 mars - 16h30
« L'art du pastel »

Mardi 17 mars - 16h30
« Le bleu : toute une histoire »

Espace Albert Camus
4, rue de la Beauce
Entrée libre



(Photo BNF/Gaïlica.)

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

JEUDI 19 MARS

Conservatoire (Salle Ravel) – 14h
Entrée libre

« La Fabuleuse histoire de l'obélisque de la Concorde » racontée par Catherine Richard-Leduc, diplômée en lettres et en histoire de l'art, conférencière attachée à l'Institut du monde arabe. Offert par l'Égypte à la France l'obélisque est l'un des monuments de Paris les plus emblématiques. Taillé il y a plus de trois mille ans, il est disposé depuis 1836 à la vue de tous sur la place de la Concorde.



(Photo DR.)

CONCERT PUNK ROCK

VENREDI 27 MARS

Espace Albert Camus – 20h30
De 5 à 10€

Depuis plus de 10 ans c'est plus de 800 concerts en France mais aussi en Amérique du Nord, en Amérique du sud et au Japon. Guerria Poubelle est un groupe de punk rock français, son concert s'ouvrira dans le même style avec en première partie The Hostiles. Avec une configuration musicale basse, guitare, et batterie, le groupe forme un puissant trio.



(Photo Éric CANTO.)

CONCERT MÉTAL

SAMEDI 28 MARS

Espace Albert Camus – 20h30
De 15 à 21€

Un style indémodable et une oreille musicale parfaite, trois ans après la sortie de « Matière Noire », MASS HYSTERIA revient en force avec son 9^e album « Maniac ». L'un de ses meilleurs albums qui balaie tout sur son passage en rentrant 8^e des ventes d'albums physiques. Avec en 1^{ère} partie le groupe NERVD au style ancré dans les années 90. Ce concert s'inscrit dans la lignée des albums précédents pour satisfaire le plus grand nombre de fans.



(Photo DR.)

TROMPETTES À SAINT-SAUEUR

DIMANCHE 29 MARS

Église Saint-Sauveur - 16h
Entrée libre sur réservation :
resa.camus@maurepas.fr ou 01 30 66 55 10

L'Ensemble de trompettes du Conservatoire, dirigé par Pascal Treuberd, propose un concert entièrement consacré à la création d'œuvres composées par Maxime Petauton, élève de la classe de trompettes.

Trompettes : Guillaume Clain, Émilien Gabon, Félix Jourdain, Samy Mamlouk, Gaëtan Moulin, Yannick Moulin, Maxime Petauton, Jean-Claude Usseglio, Hugo Vilella. Percussions : Myriam Djaoud, Pierre Lhomme.



(Photo DR.)

CONTE MUSICAL

VENREDI 3 AVRIL

20h30 – Espace Albert Camus
De 5 à 10€

« Il était une fois, dans une ville de Perse, un jeune homme du peuple charmeur et malicieux nommé Aladdin. Tandis que dans les rues une révolte gronde, Aladdin cherche à aider sa mère gravement malade. » L'Espace Albert Camus vous propose de suivre les aventures du jeune Aladdin sous forme théâtrale mais aussi musicale. Plongez au cœur d'un univers où saveurs d'Orient et récit épique s'entremêlent pour le plus grand bonheur de tous.



PLATEAU COBALT

SAMEDI 4 AVRIL

20h30 – Café de la plage
Entrée libre

Une soirée « musiques du monde » entre amis ou en famille, ça vous dit ? Les groupes du Cobalt ont échauffé leurs instruments et leurs voix pour vous faire passer une soirée animée sur un thème fédérateur ! Le Cobalt est un lieu d'enseignement des musiques actuelles. Les artistes y bénéficient de conditions adaptées pour apprendre les musiques amplifiées ainsi que du personnel qualifié. Rendez-vous au Café de la Plage pour un moment de partage musical et convivial.

DU 6 AU 20 MARS

SALON D'ART MAUREP'ART
Espace Albert Camus

DU 7 AU 29 MARS

FÊTE FORAINE

La traditionnelle fête foraine, qui se tenait chaque printemps en centre-ville, est transférée à Pariwest cette année en raison de l'incendie de la halle couverte et de la réorganisation des marchés pendant les matinées des mercredis et des samedis.

Parking du centre commercial Auchan

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS

EXPOSITION PHILATÉLIQUE

Maison de Sologne
L'association philatélique de Maurepas présentera le travail des adhérents sur 44 panneaux. A cette occasion, quatre timbres personnalisés représentant des sites caractéristiques de Maurepas seront proposés au public. L'exposition sera ouverte sans interruption de 10h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche.

Entrée libre et gratuite.

JEUDI 12 MARS

À 14h

CINÉMA POUR LES SÉNIORS

Proposé par le CCAS
Séance spéciale grands-parents et petits-enfants
Ciné 7, quartier des 7 Mares

MARDI 17 MARS

À 14h

THÉ DANSANT

Proposé par le CCAS
Salle des Fêtes

MERCREDI 18 MARS

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous au 01 30 66 53 12
Ne concerne pas le vaccin de la grippe
Centre Communal d'Action Sociale

JEUDI 19 MARS

11h

COMMÉMORATION

Stèle du souvenir (allée du Bourbonnais)
58e anniversaire du cessez-le-feu en Afrique du Nord organisé par le comité local de la FNACA.

14h

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

Conservatoire (salle Ravel)
« La fabuleuse histoire de l'obélisque de la Concorde »

DIMANCHE 22 MARS

16h30

CONCERT CLASSIQUE DES CHŒURS DE LA PLÉIADE

Sous la direction de Gabriella Boda-Rechner, en présence du compositeur Martín Palmeri, « MISATANGO ».
Réservations : 06 61 58 12 01 - resa@pleiade.asso.fr
www.pleiade.asso.fr
Église Notre-Dame

DU 19 AU 26 MARS

EXPOSITION DES ATELIERS DU MERCANTOUR

L'exposition des Ateliers du Mercantour aura lieu du 19 au 26 mars au Café de la Plage.
Ouverture tous les jours de 14h à 18h.
Entrée libre.
Renseignements au 06 84 39 27 26 ou 06 64 80 12 28.

JEUDI 26 MARS

DE 9h à 12h

INSCRIPTIONS AU GOÛTER DE PRINTEMPS ET À LA GUINGUETTE DES SENIORS

Animations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Maison de Sologne

VENDREDI 27 MARS

20h30

GUÉRILLA POUBELLE + THE HOSTILES

Concert punk rock dans le cadre des « Soirées du Café »
Espace Albert Camus

SAMEDI 28 MARS

9h30-17h

DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Dépistage gratuit du diabète organisé par le Lions club de Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines Doyen
Supermarché Auchan (allée de la Côte d'Or)

20h30

MASS HYSTERIA

Concert métal dans le cadre des « Soirées du Café »
Espace Albert Camus

DIMANCHE 29 MARS

16h

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Créations mondiales d'œuvres de Maxime Petauton par l'ensemble de trompettes du Conservatoire de musique de Maurepas
Église Saint-Sauveur

VENDREDI 3 AVRIL

20h30

« ALADDIN-LA PROPHÉTIE »

Conte musical à voir en famille (enfants à partir de 5 ans)
Espace Albert Camus

SAMEDI 4 AVRIL

20h30

Plateau Cobalt

Café de la Plage

SAMEDI 25 AVRIL

Loto annuel du Lions club

Espace Albert Camus

Retrouvez Maurepas sur



#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



LE POST DU MOIS

« Le 12 février, une machine agricole ancienne, donnée par la ferme Prud'homme, a été installée sur le rond-point situé à l'angle de la rue de Coignières et de la rue de Montfort. Autrefois, la batteuse était utilisée pour les moissons à Maurepas par l'arrière-grand-père de Guillaume Lavielle, qui est l'actuel exploitant de la Ferme de Maurepas. Le post sur Facebook a été vu par 3 538 personnes (135 j'aime) »



Google store



Apple store

Une nouvelle mise à jour de l'application @Maurepas V1.8 est disponible gratuitement sur Google Play & Apple store. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas », puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou votre tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée. Mettez votre application à jour pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur et des derniers correctifs !

NÉCROLOGIE



MAURICE GIRARDOT

Ses amis du Basket Club de Maurepas ont la douleur de faire part de la disparition de Maurice Girardot, samedi 8 février, à l'âge de 98 ans. Avec son épouse Georgette, décédée en 2015, il a fondé le club de basket maurepasien en 1973.

Maurice Girardot, né en 1921, était le dernier des joueurs ayant décroché la médaille d'argent aux Jeux olympiques de 1948, à Londres.

Maurice Girardot, surnommé Gigi, a été champion de France en 1945. Il a porté 13 fois le maillot de l'équipe de France de basket entre

Bienvenue à

Tiago DE SOUSA
Hannah EBRAHIMZA-DEHJAMBOR
Kadidja GASSAMA
Ilyas KONATÉ
Nyla LAMBERT
Noah SAY FONTAINE
Ewen VANDEWALE

Nous nous associons à la douleur des familles de

Marie-Josèphe BÉLER
Nicole CHARPENTIER
Raoul DEVISMES
Daniel LE COZ
Régine MAGY
Jacques SAMSON

Tous nos vœux de bonheur à

Jianwen FU et Bernard LAUDRIN

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus.

Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

1945 et 1949. Il a également participé à 2 Euro Basket.

Après sa carrière de joueur, il a été entraîneur, professeur de sport et fondateur du club de Maurepas avec sa femme, qui fut secrétaire générale de la Fédération Française de Basket Ball (FFBB) de 1984 à 1988.

Au nom des Maurepasien(ne)s, le maire et les élus du conseil municipal présentent leurs condoléances à la famille de M. Girardot ainsi qu'à tous les adhérents et amis du BCM.

• Église Notre-Dame : place Jacques-Riboud, au centre-ville • Église Saint-Sauveur : rue de l'Église, au Village

• Espace Albert Camus : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr www.kiosq.sqy.fr • Maison de Sologne : avenue de Sologne • Médiathèque Le Phare : place de Bretagne • Salle des Fêtes : rue Galois, à Pariwest

LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courriel électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes. Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

" Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs "

EN AVANT MAUREPAS

Devoir accompli. À bientôt.

Depuis six ans nous défendons nos valeurs dans des conditions difficiles et nous portons la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Nous avons le sentiment du devoir accompli. Ensemble pour une ville conviviale et une politique respon-

sable. Car nous aimons notre ville.

www.en-avant-maurepas.fr
Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Après bientôt six ans de mandat et d'autosatisfaction du pouvoir communal, que retenir ?

Mandat très difficile pour l'opposition dû à l'absence de démocratie et au non-respect de l'opposition.

Nous n'étions pas associés à l'élaboration de projets importants, et nos remarques étaient ignorées, en particulier sur le dossier piscine.

- Sur le CD13, 900 logements, soi-disant pour augmenter la part de logements sociaux et payer moins de pénalités. Les faits : « L'orée du Bois » comporte 26 appartements, 0 logement social, la résidence Bienville 263 et 47 logements

GROUPE DE NÉRÉE

Tribunal administratif : le Maire « joue la montre » Il n'a toujours pas répondu à la plainte déposée contre lui en 2018. Débouté par le Procureur... le pire est à craindre dans son cas. Le Tribunal Administratif vient de lui réclamer une réponse avant le 2 mars.

Entre temps, plusieurs ADJOINTS le quittent. Ses méthodes ne donnent pas envie de travailler avec lui, sauf si on lui ressemble.

Dans le précédent magazine nous évoquions des regrets :

GROUPE MODEM - LREM

M. Garestier veut-il réellement reconstruire la piscine ?

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2019, l'équipe majoritaire a donné à M. le maire l'autorisation pour signer le contrat sur la piscine. Malheureusement le point n° 4 présente plusieurs irrégularités qui risquent de faire annuler cette décision :

- Il met en avant le remboursement par la commune des impôts et taxes au délégataire (>1 million d'euros sur l'ensemble du marché). Cela est contraire au cahier des

socials ! Mathématiquement le taux global de logement sociaux va baisser et les pénalités augmenteront.

- Des travaux somptueux ont été engagés : centre-ville, école de l'Agio au détriment du végétal.

Dans l'avenir il faudra éviter les projets, inutiles et ruineux.

- Lors des conseils municipaux, nous avons montré notre désapprobation face aux suppressions de structures (Le Mulot, OMLC, OMS, colonies de vacances...)

- Le centre aquatique ! Dès le début notre pétition « Maurepas sans piscine c'est non ! » demandait sa réhabilitation rapide. Le projet actuel est surdimensionné pour 43 000 habitants, les risques financiers et écologiques trop lourds pour la ville.

- Engagements de campagne oubliés. Environnement, Biodiversité, aucun budget pour un programme de sauvegarde. Aucune création d'espace et pourtant les demandes étaient là. Renaturation du ru de la Courance abandonnée. La Courance devenue déserte, radeaux de nidification pas remis en place. Merci aux habitants d'avoir réclamé des Hôtels à insectes sinon, rien au chapitre des réalisations.

- Espaces verts, grâce aux aménagements et fleurissement réalisés (budget constant) nous avons obtenu deux fleurs, malgré le manque de volonté municipale.

- Disparition du SIAC (eaux usées) qui n'a pas été dissous

charges du marché piscine et à l'article L.2224-2 du code général des collectivités, comme le rappelle la Cour des comptes en février 2018.

- Il présente un montant de remboursement des impôts et taxes supérieur à ce que le délégataire prévoit lui-même de payer.

- Il prévoit un remboursement de la taxe foncière sur le bâti (TFB) au délégataire, alors la piscine en est exonérée du fait de son activité de service public.

Au-delà, de ces irrégularités, une partie des délibérations n'a pas été présentée au vote à Élancourt. Ainsi, le risque

Nous avons organisé trois consultations citoyennes pour connaître vos besoins et vos propositions (bus, piscine, le futur de Maurepas).

N'oublions pas le harcèlement des agents municipaux, qui les a conduits à se mettre en grève. Nous les remercions pour le travail accompli dans de telles conditions. Construisons ensemble le futur de notre ville.

Ismaïla Wane et Martine Fayolle
Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire
Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maurepasds

et dont les économies budgétaires sont bloquées. Un syndicat performant qui pourrait renaître et faire baisser le prix de l'eau potable qui augmente sans respect des promesses. Vous l'aurez compris, la déception est grande, d'avoir été bloqués dans notre engagement d'élus. Nous sommes des Pionniers de 1968. Nous avons toujours œuvré au bien être dans la Commune.

Sophie Michon et Christian Guillot
Contacts : christianguilot78@gmail.com
Sur les réseaux : twitter, facebook, messenger

sur l'ensemble du projet (> 25 millions d'euros) est porté seulement par Maurepas et il reste de nombreuses incertitudes qui pourraient faire exploser la facture pour notre commune. Questionné sur les impacts financiers, M. Garestier a simplement affirmé lors du conseil qu'il prévoyait une augmentation de la taxe foncière et des impôts locaux pour financer ce projet.

Nous voici à la fin du mandat pendant lequel nous avons toujours eu le souci de défendre l'intérêt des Maurepasiens. Vos élus.

Georges BELIAEFF - Constant MBOCK
g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr

VENTE EXCEPTIONNELLE 27 VOLVO V40 BUSINESS & SIGNATURE ÉDITION*



IMMATRICULÉS NEUFS ZÉRO KM AVEC 20 À PLUS DE 35% D'AVANTAGE CLIENT

1 V40 D2 120 CH MOMENTUM BUSINESS BVM GRIS OSMIUM MÉTALLISÉ / TISSUS ANTHRACITE – REF 366657 Commande Audio au volant – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 33 020 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 11 470 € PRIX DE VENTE 21 280 €
1 V40 D2 120 CH MOMENTUM BVM BLEU DENIM MÉTALLISÉ / TISSUS ANTHRACITE – REF 6036987 Audio Volvo High Performance – Sensus Navigation – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 30 970 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 8 990 € PRIX DE VENTE 21 980 €
1 V40 D2 120 CH SUMMUM GEARTRONIC GRIS OSMIUM MÉTALLISÉ / CUIR ANTHRACITE – REF 6131454 Audio Volvo High Performance – Sensus Navigation – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 32 950 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 10 470 € PRIX DE VENTE 22 480 €
1 V40 T2 122 CH SIGNATURE ÉDITION BVM BLANC CRISTAL MÉTALLISÉ / CUIR-ALCANTARA ANTHRACITE – REF 605816 Commande Audio au volant - 8 Haut-parleurs	PRIX TARIF TTC 29 253 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 5 513 € PRIX DE VENTE 23 470 €
3 V40 T2 122 CH BUSINESS GEARTONIC NOIR ONYX MÉTALLISÉ / TISSUS T-TEC ANTHRACITE – REF 6036953 + 6036955 + 6036957 Commande Audio au volant – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 30 703 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 073 € PRIX DE VENTE 24 630 €
5 V40 T2 122 CH SIGNATURE ÉDITION GEARTONIC BLANC GLACE / TISSUS T-TEC ANTHRACITE – REF 7070246 + 7070248 + 7072279 + 7072278 + 7072280 Série Suréquipée + Commande Audio au volant + 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 31 423 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 243 € PRIX DE VENTE 25 180 €
6 V40 T2 122 CH SIGNATURE ÉDITION GEARTONIC 4 NOIR ONYX + 2 GRIS OSMIUM + 1 BLEU BALTIQUE / CUIR ANTHRACITE REF 7071449 + 7071452 + 7071453 + 7101713 + 7101709 Série Suréquipée + Commande Audio au volant - 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 32 173 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 403 € PRIX DE VENTE 25 770 €
7 V40 D2 AD-BLUE 120 CH BUSINESS GEARTONIC 1 ARGENT BRILLANT + 1 NOIR ONYX + 1 BLEU DENIM + 4 GRIS OSMIUM / TISSUS T-TEC ANTHRACITE REF 7070145 + 7070147 + 7070148 + 7070190 + 7070185 + 7070186 + 7070187 Commande Audio au volant – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 32 950 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 620 € PRIX DE VENTE 26 330 €
1 V40 D2 AD-BLUE 120 CH SIGNATURE ÉDITION GEARTRONIC SABLE LUMINEUX MÉTALLISÉ / CUIR BEIGE – REF 7101620 Série Suréquipée + siège conducteur électrique + 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 34 020 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 910 € PRIX DE VENTE 27 110 €
1 V40 D2 AD-BLUE 120 CH SIGNATURE ÉDITION GEARTRONIC BLANC CRISTAL MÉTALLISÉ / CUIR ANTHRACITE – REF 6606176 Série Suréquipée + Commande Audio au volant – 8 Haut-Parleurs	PRIX TARIF TTC 34 560 € MALUS INCLUS	AVANTAGE CLIENT 6 980 € PRIX DE VENTE 27 580 €

*Volvo V40 : consommation Euromix (L/100 km) : 4,5-6,0 – CO₂ rejeté (g/km) : 118 - 139

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

PRIOD

© VICTORPARIIS

MAUREPAS



MAUREP'ART



DU

07

AU

20

03

ENTRÉE LIBRE

14H - 18H

INVITÉE D'HONNEUR **NATHALIE MURA**

Espace
Culturel
Albert
Camus

ESPACE CULTUREL ALBERT CAMUS - 4 RUE DE LA BEUCE - 78310 MAUREPAS
relationspubliques.camus@maurepas.fr - 01 30 66 55 07 - MAUREPAS.FR